

Conférence : RGPD, tous concernés !

Ô Vergers d'Ajoie, Porrentruy
Mardi 2 octobre 2018

Intervenants

Lukas Bühlmann, avocat spécialisé en droit des données personnelles, Zurich

Yannick Guerdat, Artionet, agence de création de site web, Delémont

Emilie Moreau, Responsable du TalentisLAB, Jura Tourisme

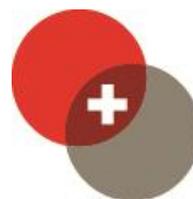
Aliette Freléchoz, TalentisLAB, Jura Tourisme

Organisé pour vous par

TALENTIS **LAB**

Pour vos projets touristiques

En partenariat avec



**JURA
TROIS-LACS
DREI-SEEN-LAND**

Avec le soutien de

 creapole

Programme

18h00 Mot d'accueil et de bienvenue par Emilie Moreau, responsable du TalentisLAB.

18h05 RGPD, les nouvelles exigences et les enjeux légaux, Lukas Bühlmann, avocat spécialisé des données personnelles.

18h50 L'opportunité organisationnelle de données bien traitées, l'expérience de Jura Tourisme, processus et boîte à outils, Aliette Freléchoz, TalentisLAB.

19h10 Bonnes pratiques à mettre en place pour vos données informatiques, Yannick Guerdat, Artionet, agence création de site web.

19h30 Questions et réponses.

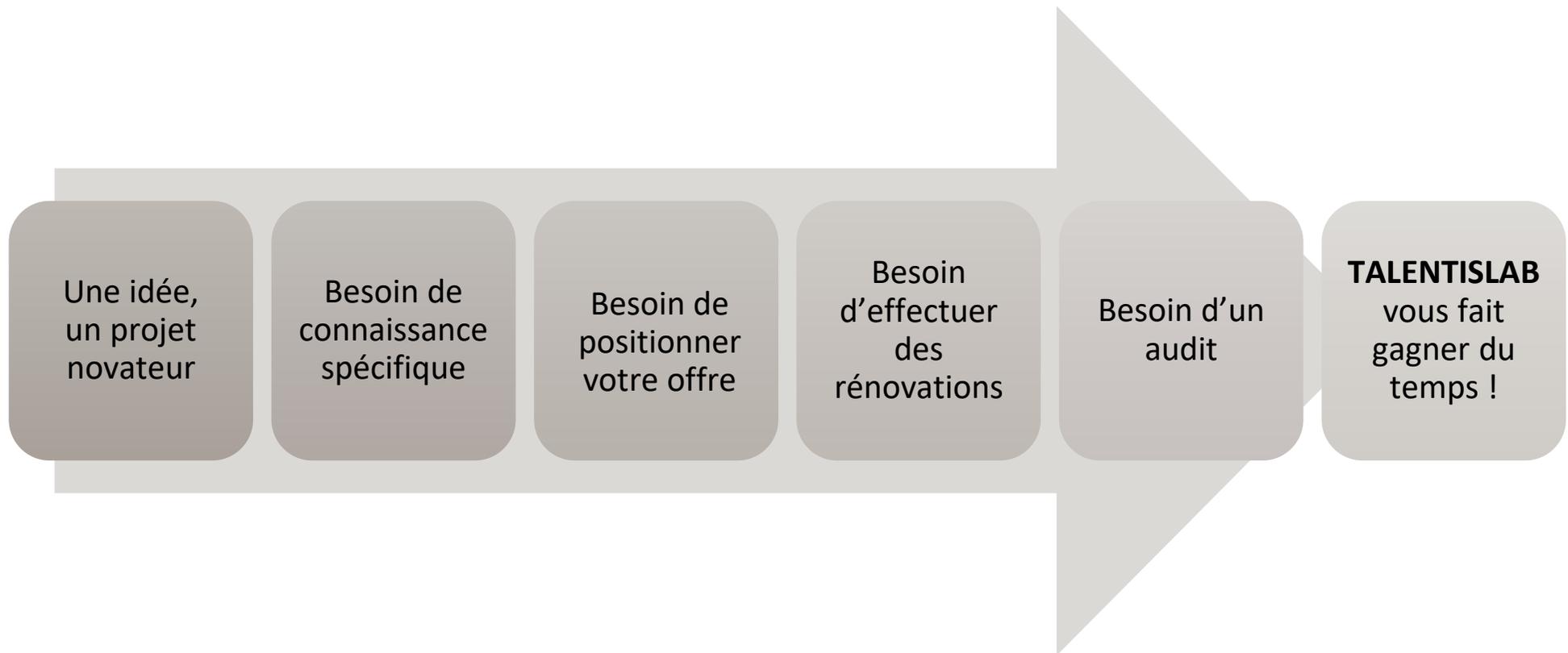
20h00 Apéritif, échanges et réseautage.

TalentisLAB c'est

- Le service de coaching de projets touristiques de Jura Tourisme à votre service depuis août 2016.
- Basé à Saignelégier, au siège de Jura Tourisme.
- Composé d'Emilie Moreau, Cheffe du service, d'Aliette Freléchoz coordinatrice de projets et de Guillaume Lachat en soutien sur certains projets.
- www.TalentisLAB.ch



Parce qu'un projet ne vaut **que s'il se réalise...**





EU RGPD - que signifie le nouveau régime de protection des données pour les entreprises suisses ?

TalentisLAB, Porrentruy, 2 octobre 2018

Lukas Bühlmann, LL.M.

TALENTIS **LAB**

RGPD/UE – Entrée en vigueur le 25 mai 2018

But du RGPD

- Modernisation de la protection des données et numérisation croissante
- Protection de la sphère privée d'utilisateurs internet = protection des données personnelles
- Société américaines telles que Google, Facebook, Amazon doivent être soumises à des limites réglementaires au sein de l'UE
- Sanctions sévères

le délai transitoire échoit le 25 Mai 2018.

Impact pour les entreprises suisses



Champ d'application territorial

Art. 3 RGPD: Application pour les entreprises non-européennes

1. Le présent règlement s'applique au traitement des données à caractère personnel effectué dans le cadre des **activités d'un établissement d'un responsable du traitement ou d'un sous-traitant sur le territoire de l'Union**, que le traitement ait lieu ou non dans l'Union.

2. Le présent règlement s'applique au traitement des données à caractère personnel relatives à des personnes concernées qui se trouvent sur le territoire de l'Union **par un responsable du traitement ou un sous-traitant qui n'est pas établi dans l'Union**, lorsque les activités de traitement sont liées:

- **l'offre de biens ou de services** à ces personnes concernées dans l'Union, qu'un paiement soit exigé ou non desdites personnes; ou
- au **suivi du comportement de ces personnes**, dans la mesure où il s'agit d'un comportement qui a lieu au sein de l'Union.

Scénarios possibles

- Traitement de données par **une succursale de l'UE** d'une entreprise CH ou participation à un traitement de données par des entreprises UE (p. ex. dans le cadre de relations de groupe)
- Vente **de biens ou de services** par une société CH à des clients de l'UE ou **surveillance du comportement de personnes** si ce comportement se déroule dans l'UE – p. ex. mesures de suivi dans les webshops destinés à des clients de l'UE
- Une société CH mandate une entreprise UE en vue d'**un traitement de données** (p. ex. fournisseurs de services cloud) – également en cas de *sub-processing* par sous-traitants UE à des entreprises en dehors de l'UE ou en cas de traitement de données personnelles par des entreprises CH sur mandat d'une entreprise UE (p.ex. une succursale UE)



RGPD – Points clés et nouveautés

HOT NEWS

Que sont les données personnelles?

Préférences

Nom

Date de naissance

Genre

Etat civil

Numéro de la carte de crédit



Adresses IP

Comportement en termes de clics observés

Adresses MAC

Données pseudonymisées

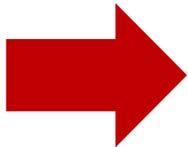
Adresses email

- Les données personnelles sont toutes les données ou informations qui se rapportent directement ou indirectement à une personne physique

RGPD – ceci n'est pas autorisé.

- Le droit UE de la protection des données s'applique à tout traitement de données personnelles dans l'UE et interdit notamment:

la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication et l'effacement de données personnelles



Sauf en présence d'un fondement juridique, en particulier un consentement!

RGPD – Points clés #1

Portée territoriale, art. 3 RGPD

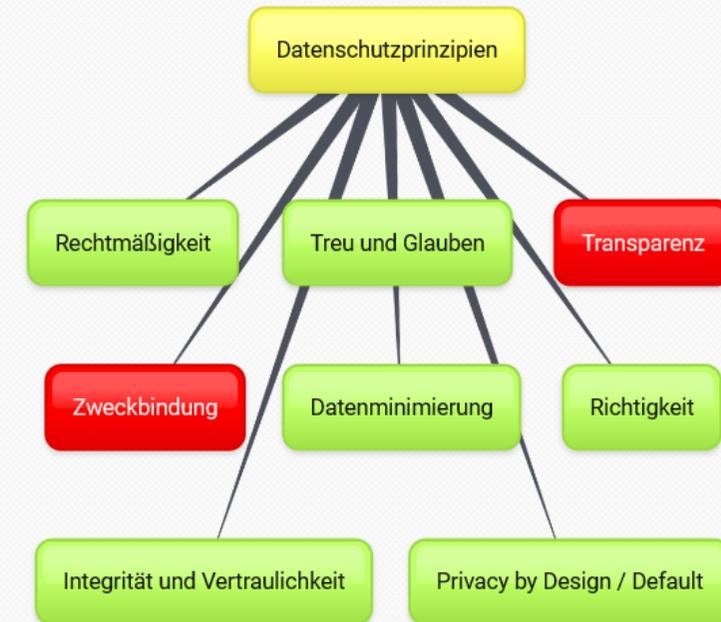
- Traitement de données au sein de l'UE
- Critère du ciblage du public du traitement des données (application extraterritoriale) (p.ex. Suisse)

Principe: Interdiction (du traitement), sauf autorisation

- Autorisation prévue dans le RGPD lui-même
- Autorisation basée sur le consentement (exigences de validité rigoureuses)
- Autorisation fondée sur un « intérêt légitime » (importance croissante à l'avenir)
- Autorisation fondée sur la loi

Renforcement des principes de protection des données, p. ex. de transparence

- Obligation active d'information; l'information doit être dans une forme concise et transparente, et formulée en termes simples et clairs
- Obligation active d'information également en cas d'acquisition de données provenant de sources tierces



RGPD – Points clés #2

Obligations de diligence renforcées

- Évaluation d'impact de la protection des données (« Impact Assessment »),
- Preuves de documentation et de conformité (« Accountability model »)
- Délégué à la protection des données /représentant dans l'UE
- Protection des données dès la conception (« Data Privacy by Design ») / par défaut (« Data Privacy by Default »)

Renforcement des droits des personnes concernées

- Droit à l'information et droit d'accès
- Droit à la rectification
- Droit à l'effacement, y compris le « droit à l'oubli » (« Right to be forgotten »)
- Droit à la restriction du traitement
- Droit à la portabilité des données (« Data portability »)
- Droit d'opposition et droit de révocation

Sanctions (potentielles) substantielles

- jusqu'à EUR 20 mio. ou 4% du chiffre d'affaires annuel mondial

**Mehr
Bürokratie
wagen!**

Wählt die **PARTEI**. Sie formuliert Formulare.

Die PARTEI

die-partei.net/muenster

Consentement: définition et conditions



Consentement

Définition (Art. 4 ch. 11 RGPD):

- Manifestation de volonté libre
- spécifique
- éclairée et
- univoque
- par une déclaration ou par un acte positif clair

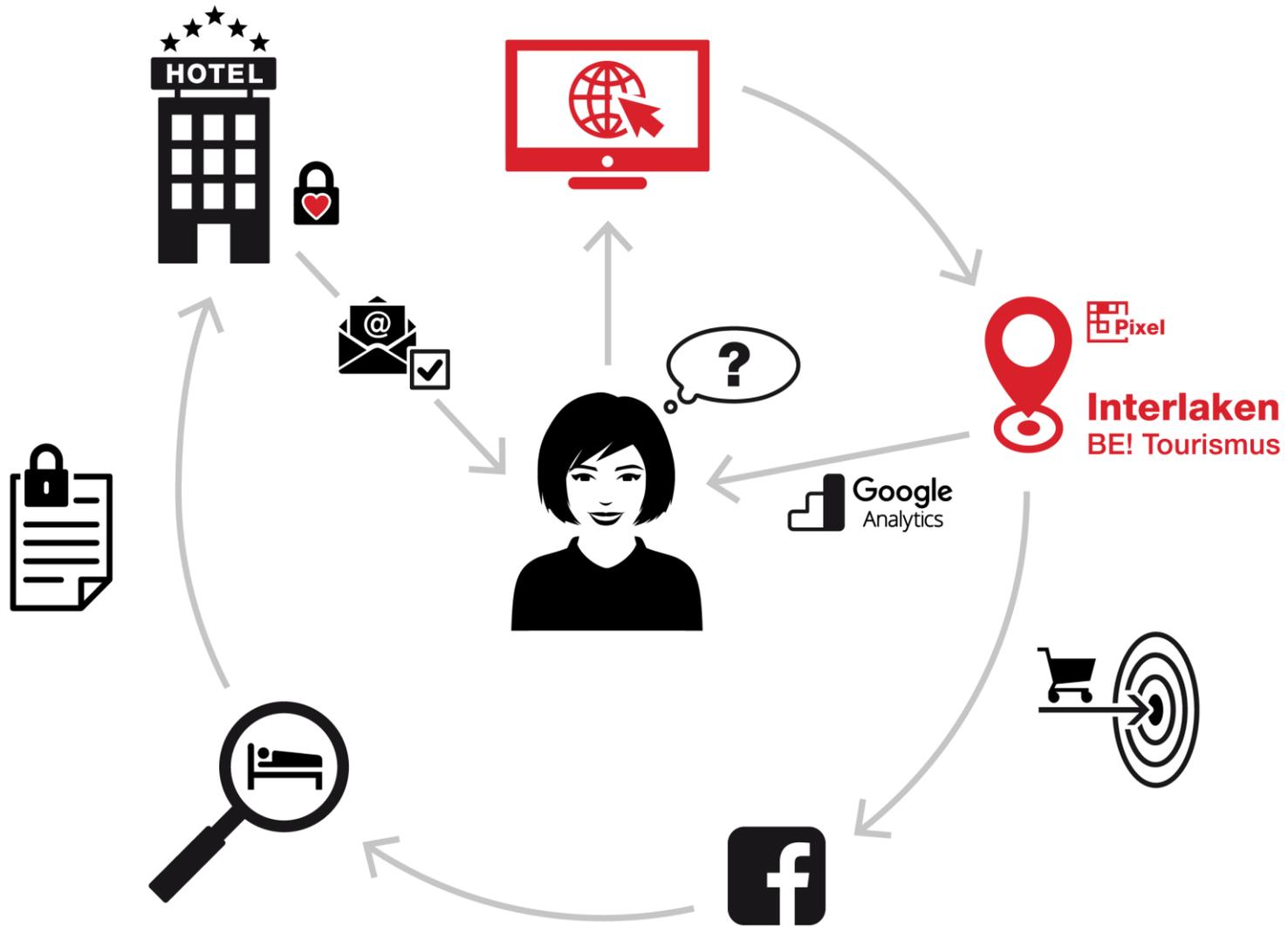
Forme

- Action affirmative claire
- Déclaration écrite, y compris par voie électronique
- « Le silence, les cases déjà cochées ou l'inactivité de la personne concernée ne sauraient constituer un consentement » (considérant 32) → L' « opt-out » n'est plus une option
- Interdiction des « bundled consents » (consentements liés):
ex. condition de participation à un concours

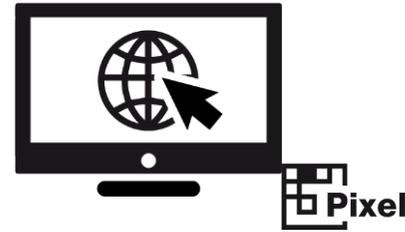
Les consentements obtenus par le passé ne sont valables que si les nouvelles exigences posées par le RGPD ont été respectées (c.171)



Qu'est-ce que cela signifie
pour la
customer journey de Simone?



1. Surfer sur un site web.



- Les exploitants de site web doivent fournir des informations complètes sur les traitements de données
- Le comportement des utilisateurs en matière de navigation sur le web peut être suivi au moyen de l'adresse IP, de pixels intégrés et au moyen de Tracking-Tools appropriés.
 - ✓ Information par le biais d'une déclaration de confidentialité
 - ✓ Déclaration de confidentialité doit être aisément accessible sur chaque sous-site au moyen d'un lien, ainsi que directement accessible à chaque endroit où un comportement d'utilisateur engendre un traitement additionnel (par ex. saisie de données)
 - ✓ Le site web doit être configuré par défaut de telle façon à ce que, en l'absence d'un consentement, seules les données qui sont absolument nécessaires soient collectées (Privacy by Default)
- Par ex: avec Google Analytics vous devez anonymiser l'adresse IP.

Aspects clés d'information

- Server-Logfiles
- Outils d'analyse web
- Re-targeting par cookies
- Social Plugins
- Données de contact
- Traitement à des fins de marketing
- Référence aux vérifications de solvabilité
- Informations sur la collecte de données de sources tierces
- Traitement des données par des tiers (traitement de données par des sous-traitants)
- Transfert de données à l'étranger

Exemple: Déclaration de Confidentialité



Règles de confidentialité

Données que nous collectons

Comment nous utilisons les données que nous collectons

Transparence et liberté de choix

Données que vous partagez

Consultation et mise à jour de vos données personnelles

Données que nous partageons

Sécurité des données

Champ d'application des présentes Règles de confidentialité

Respect et coopération avec des organismes de régulation

Modifications

Pratiques spécifiques à certains produits

Autres ressources utiles liées à la confidentialité et à la protection des données

Chartes d'autorégulation

Termes clés

Partenaires

Mises à jour

Bienvenue dans les règles de confidentialité de Google

Lorsque vous utilisez nos services, vous nous faites confiance pour le traitement de vos données. Les présentes règles de confidentialité visent à vous indiquer quelles informations nous collectons, pour quelle raison, et comment nous les utilisons. Ces règles sont importantes et nous espérons que vous prendrez le temps de les lire attentivement. Sachez que des fonctionnalités permettant de gérer vos données et de protéger votre confidentialité et votre sécurité sont disponibles dans la section [Mon compte](#).



Règles de confidentialité

Date de la dernière modification : 18 décembre 2017 ([voir les versions archivées](#))

[Masquer les exemples](#)

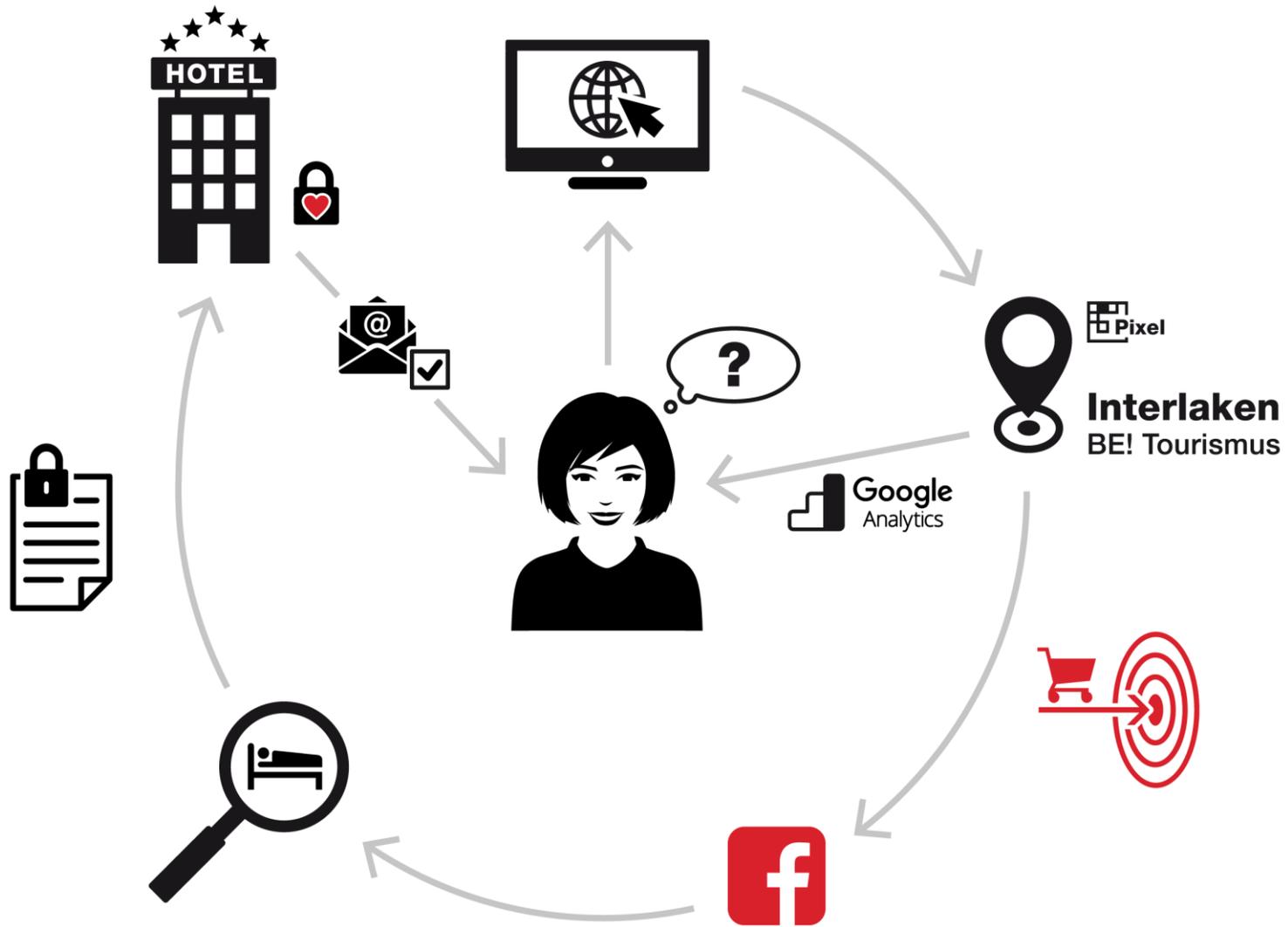
[Télécharger la version PDF](#)

Vous pouvez avoir recours à nos services pour toutes sortes de raisons : pour rechercher et partager des informations, pour communiquer avec d'autres personnes ou pour créer des contenus. En nous transmettant des informations, par exemple en créant un [compte Google](#), vous nous permettez d'améliorer nos services. Nous pouvons notamment afficher des annonces et des [résultats de recherche plus pertinents](#) et vous aider à [échanger avec d'autres personnes](#) ou à [simplifier et accélérer le partage avec d'autres internautes](#). Nous souhaitons que vous, en tant qu'utilisateur de nos services, compreniez comment nous utilisons vos données et de quelles manières vous pouvez protéger votre vie privée.

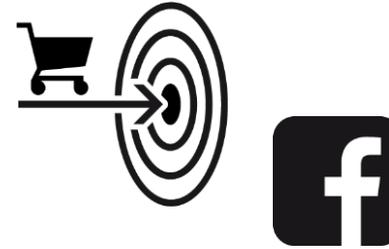
Nos Règles de confidentialité expliquent :

- les données que nous collectons et les raisons de cette collecte.
- la façon dont nous utilisons ces données.
- les fonctionnalités que nous vous proposons, y compris comment accéder à vos données et comment les mettre à jour.

Nous nous efforçons d'être le plus clair possible. Toutefois, si vous n'êtes pas familier, par exemple, des termes "cookies", "adresses IP", "balises pixel" ou "navigateurs", renseignez-vous préalablement sur ces [termes clés](#). Chez Google, nous sommes soucieux de préserver la confidentialité de vos données privées. Ainsi, que vous soyez nouvel utilisateur ou un habitué de Google, prenez le temps de découvrir nos pratiques et, si vous avez des questions, n'hésitez pas à [nous contacter](#).

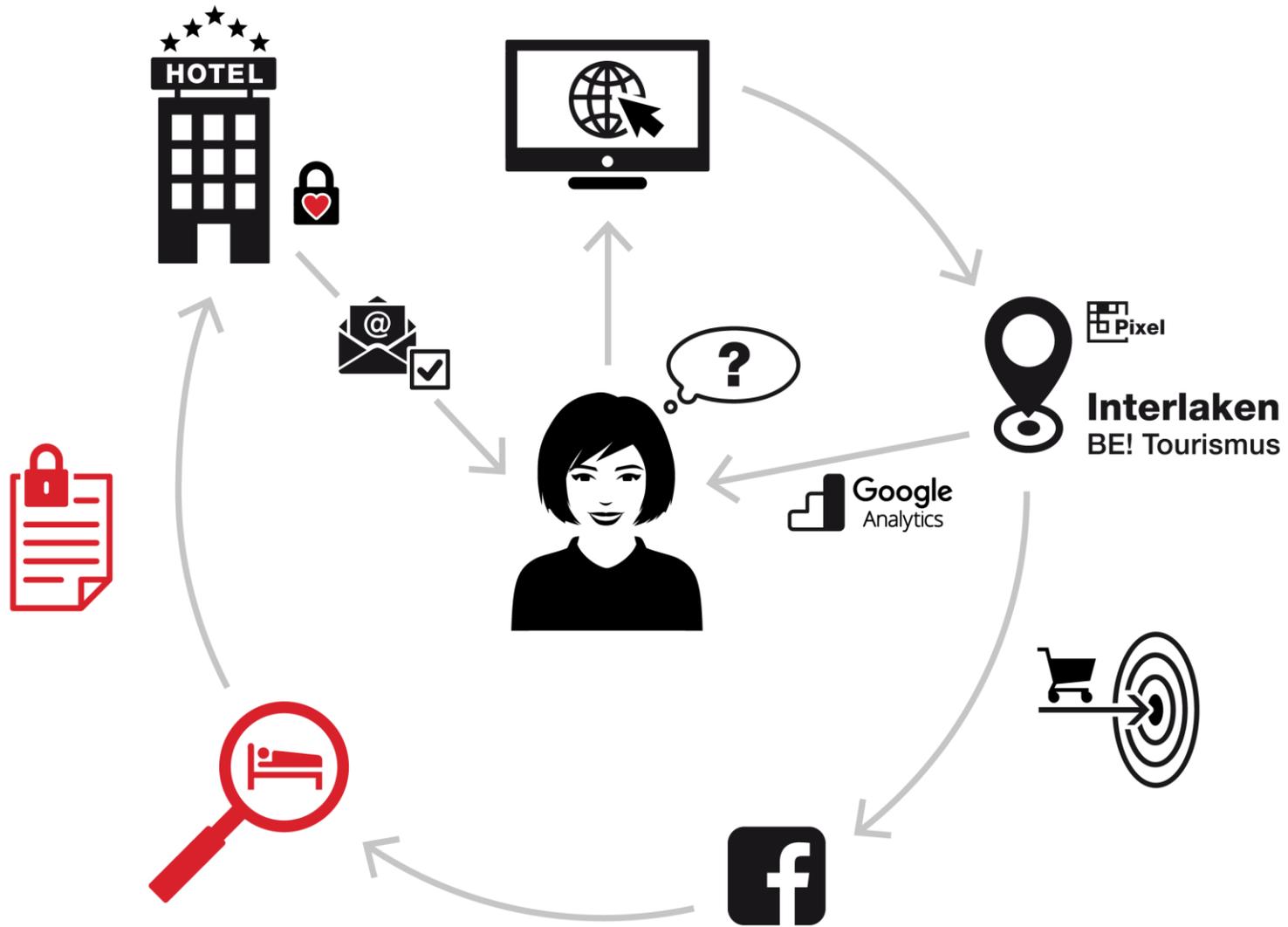


2. Retargeting par ex. sur Facebook



- Les données collectées par les pixels intégrés sur le propre site web sont utilisées afin de placer de la publicité appropriée sur d'autres plateformes
 - ✓ Information par le biais de la déclaration de confidentialité
 - ✓ Déclaration de confidentialité doit être aisément accessible au moyen d'un lien sur chaque sous-site et de plus immédiatement à chaque endroit où le comportement d'utilisateur engendre un traitement de données additionnel (par ex. saisie données)
 - ✓ Le site web doit être configuré de telle façon à ce que les utilisateurs puissent désactiver resp. éviter le Retargeting (Privacy by Design)

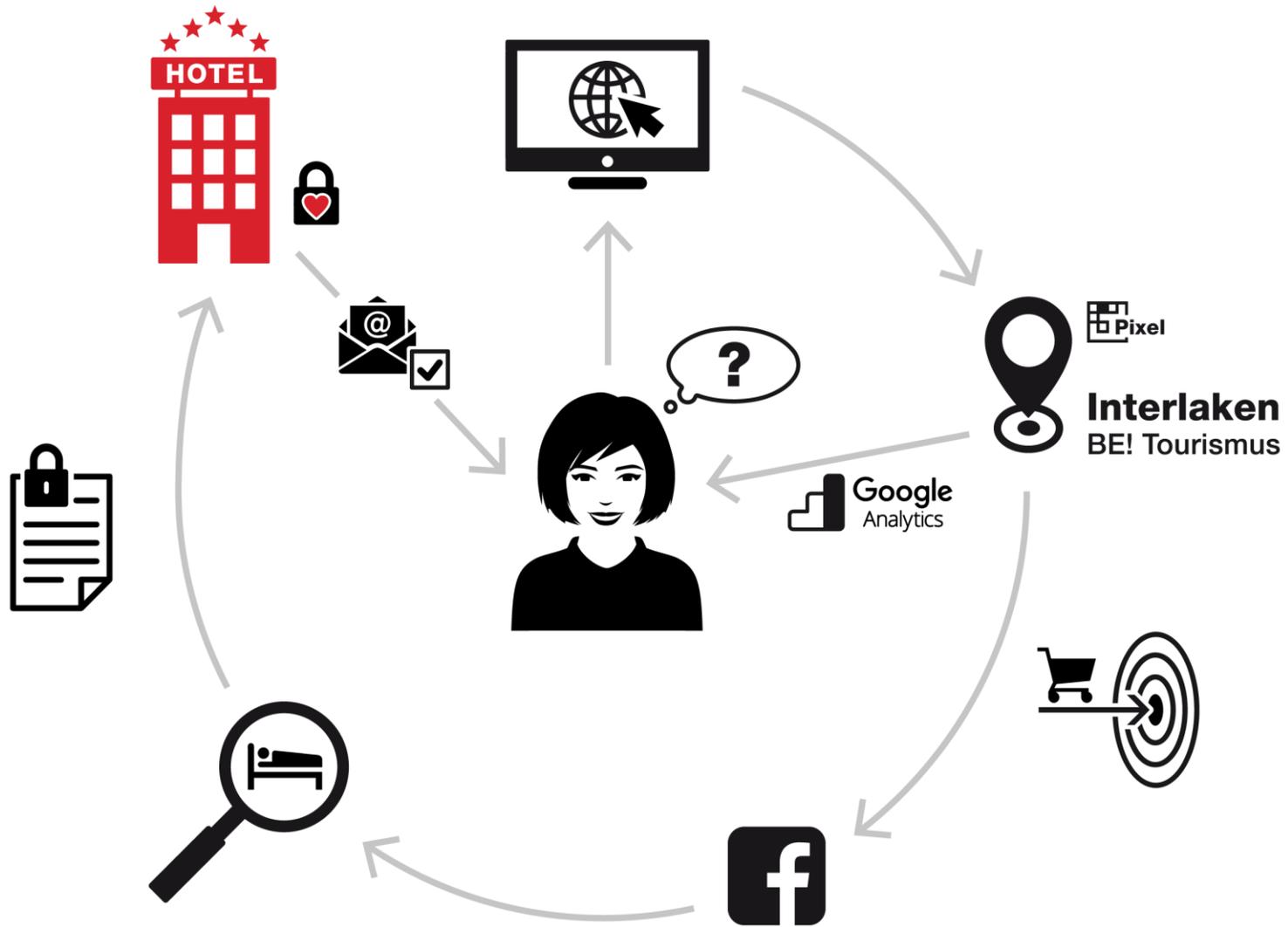
- Attention: Social Media Plugins (par ex. le bouton "j'aime" de Facebook)



3. Plateforme de réservation



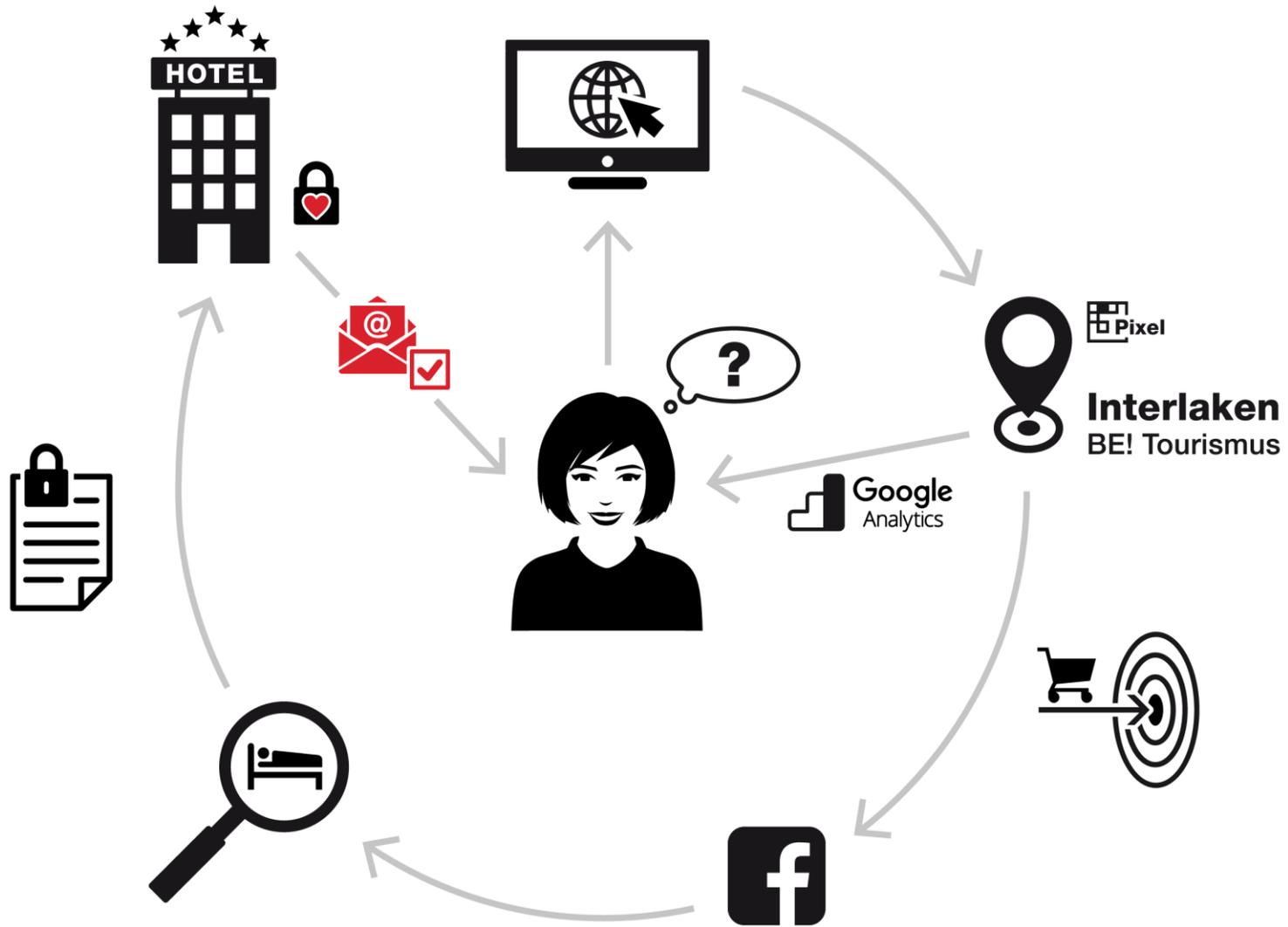
- **Question importante:** Data-Owner / Data-Processor – au nom de qui les données sont-elles saisies (hôtel, plateforme de réservation, destination, ou autre...?)
- **Thématique:** transmission de données, conditions
Par ex: La plateforme de réservation transfère des données à un hôtel
 - ✓ informations sur le transfert (→ dans la déclaration de confidentialité)
 - ✓ informations sur le type de données transférées
 - ✓ informations sur les destinataires des données personnelles
 - ✓ pour quelles finalités et dans l'intérêt de qui le tiers traite-t-il les données personnelles
- „**Vrai tiers**“: traitement des données à des fins propres (par ex. utilisation d'adresses emails pour sa propre publicité)
- **Cas spécial:** transfert de données à des tiers pour des finalités marketing





4. Gestion Relation Client

- **GRC:** exigences analogues aux exigences en ligne – càd en particulier devoirs d’information et fondement juridique (surtout consentement)
 - ✓ Devoir d’information transparente dans la déclaration de confidentialité
 - ✓ Lien direct vers la déclaration de confidentialité dans le formulaire d’inscription, resp. Le système GRC
- **Cas spéciaux:** obligations de notification légales et “clients existants”
- **Attention:**
 - Enrichissement de données, notamment préférences et habitudes des clients
 - Transfert et accès aux informations
 - Marketing par email, en particulier commerce d’adresses
 - Rétention et effacement





5. Inscription à la newsletter

- **Marketing par email:** protection des données et LCD (disposition anti-spam)
- **Condition:** consentement explicite ou client existant
- **Recommandation:** double opt-in pour pouvoir prouver l'existence d'un consentement
 - ✓ Email de confirmation avec lien
 - ✓ Pas de case pré cochées (par ex. dans le cadre de la procédure de réservation ou formulaire de contact)
 - ✓ Chaque email doit fournir une possibilité de désinscription simple et gratuite
 - ✓ Information transparente dans la déclaration de confidentialité, en particulier sur l'évaluation de campagnes emails
 - ✓ Lien vers la déclaration de confidentialité dans le formulaire d'inscription, resp. le système GRC



mll

Exemple: Inscription à la newsletter de ST

Newsletter

Avec la newsletter de Suisse Tourisme, soyez toujours parfaitement informé(e) des voyages et séjours en Suisse.

E-mail*

E-mail

Confirmez l'adresse e-mail*

Confirmez l'adresse e-mail

Code anti-spam*

nr 27

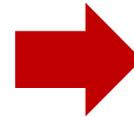
Code anti-spam

Pourquoi s'abonner à notre newsletter?

- ✓ Toute l'actualité en temps réel
- ✓ Les offres les plus intéressantes
- ✓ Des idées de sorties, d'hébergements et d'événements
- ✓ Des recettes de cuisine suisse
- ✓ Des concours avec prix à gagner
- ✓ La possibilité de se désabonner à tout moment

Newsletters précédentes

- › Consulter les archives de la newsletter



Bonjour,

Merci de votre intérêt pour notre newsletter qui vous fournira les informations et bons plans en Suisse, pays touristique. Pour confirmer, veuillez cliquer sur le lien d'enregistrement ci-dessous au niveau du bouton rouge!

Votre équipe Suisse Tourisme

[Confirmer l'inscription](#)

Contactez-nous:

info@myswitzerland.com
Tel: 00800 100 200 29

Autres fonctions

› Modifier adresse/langue



Quelles sont les règles applicables aux données clients existantes?

Données historiques

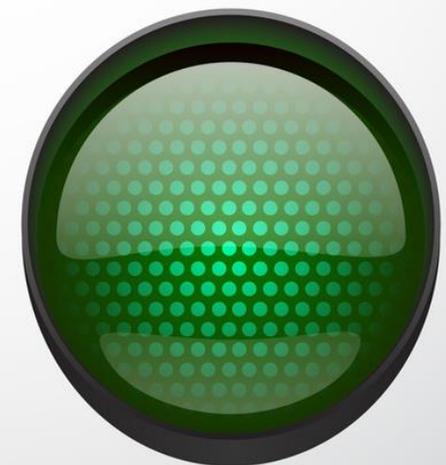
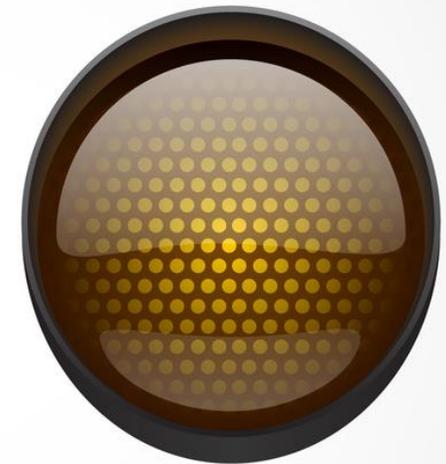
- Les nouvelles prescriptions s'appliquent également au traitement de données existantes!
 - Principe de finalité – l'enregistrement et le traitement dans le système GRC sont-ils couverts par les finalités initiales?
 - Devoir d'information
 - Consentement informé en cas de changement de finalité

- Ajustement des bases de données et renouvellement du fondement du traitement
 - Campagnes de “repermissioning”
 - Procédures d'enregistrement/log-In

Quelles conséquences en cas de non-respect des prescriptions?

Sanctions

- Sanctions administratives:
- Jusqu'à EUR 20 Mio ou 4% du chiffre d'affaires annuel mondial
- Procédure similaire au droit de la concurrence (avertissements) en cas de non-respect d'obligations de protection des données, également possibilité d'une action collective.



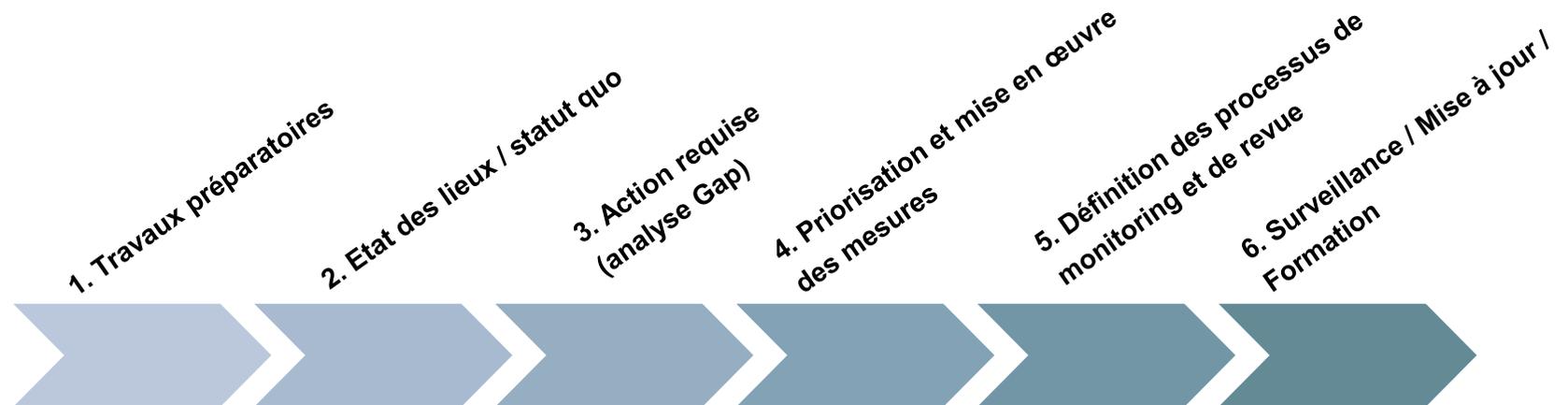




Projet typique de transposition du RGPD– déroulement

Que faut-il faire?

- Sensibiliser la direction et les employés concernés
- Vue d'ensemble sur les divers traitements de données
- Réaliser une analyse Gap
- Placer le point focal
- Faire appel à des conseillers/avocats externes
- Définir les processus



Besoins d'adaptation typiques

- Saisie de tous les traitements des données et élaboration d'un registre correspondant
- Réviser la déclaration de confidentialité
- Cookie-banner (à l'heure actuelle)
- Licéité de l'envoi de newsletters/marketing par email
- Utilisation de services cloud /ajustement de sous-traitance traitement des données
- Vérifier le logiciel GRC
- Assurer les droits des personnes concernées

Take Home Message



Take Home

- Le RGPD s'appliquera à de nombreuses entreprises suisses
- Le devoir d'information exigera des adaptations et des modifications substantielles des Privacy Notices et des Déclarations de confidentialité
- Contrairement à la LPD, le RGPD requiert une justification pour chaque traitement de données
- Un consentement valide est soumis à des exigences strictes – un impact sur notamment le marketing numérique des entreprises est escompté
- Les sanctions en cas de manquement aux obligations découlant du RGPD sont sévères – un investissement dans la protection des données est ainsi nécessaire



Lukas Bühlmann, LL.M.

Partner, Zürich

lukas.buehlmann@mll-legal.com

www.mll-legal.com | www.mll-news.com

MERCI

Nous vous remercions pour votre attention

Expérience de Jura Tourisme

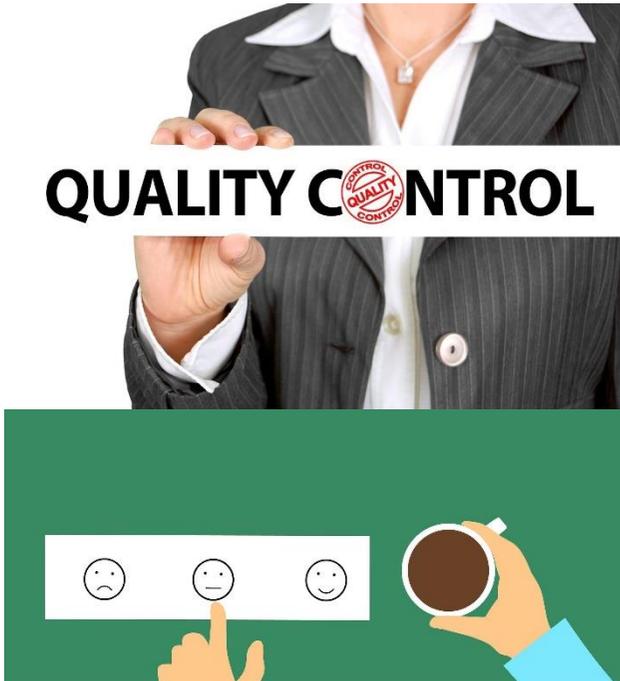
Boîte à outils

Aliette Freléchoz,
Coordinatrice de projets de TalentisLAB

Principes connus

- **«Compliance»** (ou conformité réglementaire) **dans le domaine bancaire et des assurances** : obligation de se conformer aux règles en vigueur et de limiter le risque de violation de ces règles.
- **Autocontrôle** dans le domaine alimentaire : Chaque producteur doit documenter ses lots et dates de fabrication et annoncer et demander le retour de la marchandise en cas de risque sanitaire.

RGPD demande le contrôle qualité de bonne gestion des données personnelles.



QUALITY CONTROL

Le RGPD est fondé sur un principe : l'engagement responsable des acteurs (autocontrôle).

Un parcours en 6 étapes



Désigner
un pilote



Cartographier
vos traitements de
données personnelles



Prioriser
les actions



Gérer
les risques



Organiser
les processus internes



Documenter
la conformité

Et concrètement...



Désigner
un pilote

Choisissez votre DPD (Délégué à la Protection des Données)
ou en anglais DPO (Data Protection Officer).

Par défaut c'est le responsable de votre organisation.



Cartographier

vos traitements de
données personnelles

- Créer un **registre des traitements**.
- **Lister les activités** (ou traitement).

Identification du traitement				Acteurs	Finalité du traitement	Transferts hors UE ?	Données sensibles ?
Nom / sigle	N° / REF	Date de création	Dernière mise à jour	Responsable du traitement	Finalité principale	Oui /non	Oui/non
Formulaire info@talentisLAB	ref - 001	25.05.2018	25.05.2018	Aliette Freléchoz	Répondre aux demandes de contact	non	non
Inscription cours/événement TalentisLAB	ref - 002	25.05.2018	25.05.2018	Aliette Freléchoz	Confirmer l'inscription et préparer l'évènement	non	non
Newsletter TalentisLAB	ref - 003	26.05.2018	26.05.2018	Aliette Freléchoz	Informé par la newsletter	Oui	non
Formulaire membre	ref - 004	25.05.2018	25.05.2018	Nathalie Hennin	Adhésion des membres	non	non
Assujettissement à la taxe de séjour	ref - 005	25.05.2018	25.05.2018	Nathalie Hennin	Récolter la taxe séjour	non	non
Newsletter MICE	ref - 006	25.05.2018	25.05.2018	Marielle Jeambrun	Offres MICE (excursions groupes, séminaires, team-building, etc)	Oui	non
Newsletter cavaliers	ref - 007	25.05.2018	25.05.2018	Gaëlle Rion	Offres destinées aux cavaliers	Oui	non
Newsletter membres	ref - 008	25.05.2018	25.05.2018	Nicolas Luterbacher Gaëlle Rion	Envoi des actualités, activités et informations générales	Oui	non



Cartographier

vos traitements de données personnelles

- Créer une fiche par activité pour documenter les données collectées, par qui, pourquoi, où et jusqu'à quand et comment.

Description du traitement					
Nom / sigle	Newsletter / NL				
Date de création	25.05.2018				
Mise à jour					
Finalité(s) du traitement effectué					
Finalité principale	Information				
Mesures de sécurité					
Mesures de sécurité techniques					
Mesures de sécurité organisationnelles					
Catégories de données personnelles concernées		Description		Délai d'effacement	
Etat civil, identité, données d'identification, images...		Nom		Sur demande	
Etat civil, identité, données d'identification, images...		Prénom		Sur demande	
Etat civil, identité, données d'identification, images...		Adresse courriel		Sur demande	
Pas de données sensibles					
Catégories de personnes concernées		Description			
Catégorie de personnes 1		Prestataire touristique			
Catégorie de personnes 2		Personne morale (association, service public, entreprise) abonnée à la newsletter			
Catégorie de personnes 3		Individu, client, touriste			
Destinataires		Description	Type de destinataire		
Destinataire 1		Selon liste Mailchimp			
Tranferts hors UE		Destinataire	Pays	Type de Garanties	Lien vers le doc
Organisme destinataire 1		Mailchimp	USA		



Prioriser les actions

1. Comment nos données sont-elles **sécurisées** ?
2. Des **données personnelles de ressortissants européens** dans notre organisation ?
3. Ces données sont-elles **sensibles** ?
4. Pour chaque activité, **vérifier** :
 - La collecte de données (minimale, avec consentement explicite et date)
 - Où sont traitées les données ?
 - Qui sont les sous-traitants ? Google, Facebook, Twitter, Instagram, Mailchimp, TOMAS, Artionet, AZ Informatique...



Gérer les risques

SI traitement à risque élevé

Réaliser une **étude d'impact sur la protection des données** (*en anglais, Privacy Impact Assessment ou PIA*) avec, pour chaque traitement :

1. **Description**
2. **Evaluation** (nécessité et proportionnalité)
3. **Appréciation** des risques
4. **Les mesures** pour traiter ces risques et agir sur :
 - **les « éléments à protéger »** : les données = minimiser, chiffrer, anonymiser.
 - **les « impacts potentiels »** : sauvegarder les données, tracer l'activité, gérer les violations de données.
 - **les « sources de risques »** : contrôler les accès, gérer les tiers, lutter contre les codes malveillants etc.
 - **les « supports »** : réduire les vulnérabilités des matériels, logiciels, réseaux, documents papier etc.



Organiser

les processus internes

Que se passe-t'il si vous avez :

- Une faille de sécurité – Qui prévenir, de quoi et comment ?
- Une demande d'accès, de rectification, d'opposition, de retrait de consentement, de modification, de portabilité ou d'effacement ?
- La création d'une nouvelle activité (communication, offre de service, application) ?
- Vous changez de prestataire ? (informatique, stockage des données, outil de gestion)

1. Sensibiliser ses collaborateurs.

2. Organiser les processus internes de traitements et la remontée d'information.

3. Anticiper les violations de données.



Documenter

la conformité

Dossier documentaire avec :

1. Le registre des traitements
2. Les analyses d'impact
3. L'encadrement des transferts hors UE par clauses contractuelles types ou BCR (*Binding Corporate Rules*).
4. Les mentions d'information aux personnes et modèles de recueil du consentement
5. Les preuves du consentement.
6. Les procédures mises en place pour l'exercice des droits des personnes.
7. Les contrats avec les sous-traitants.
8. Les procédures internes en cas de violations de données.

Chaque document sera réexaminé et actualisé régulièrement.

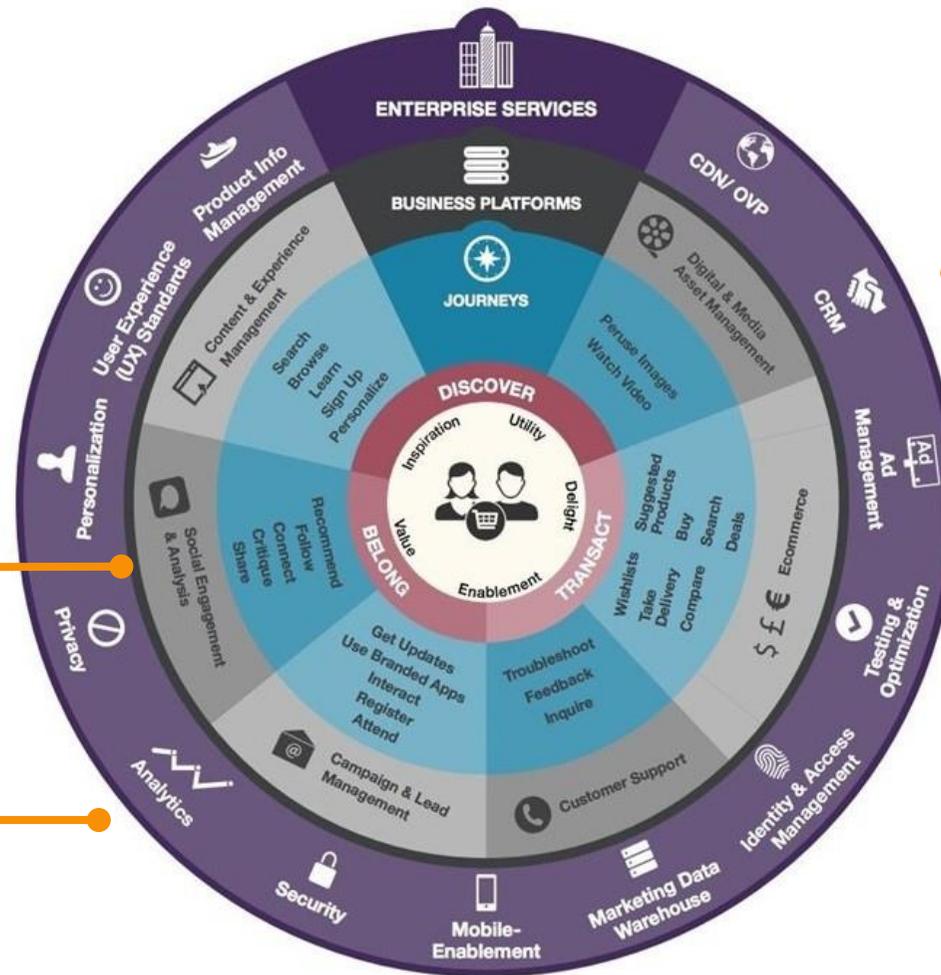


La RGPD : Quelles incidences pour mon site web et mes applicatifs?

par Yannick Guerdat

2 octobre 2018

L'utilisateur au centre de l'expérience



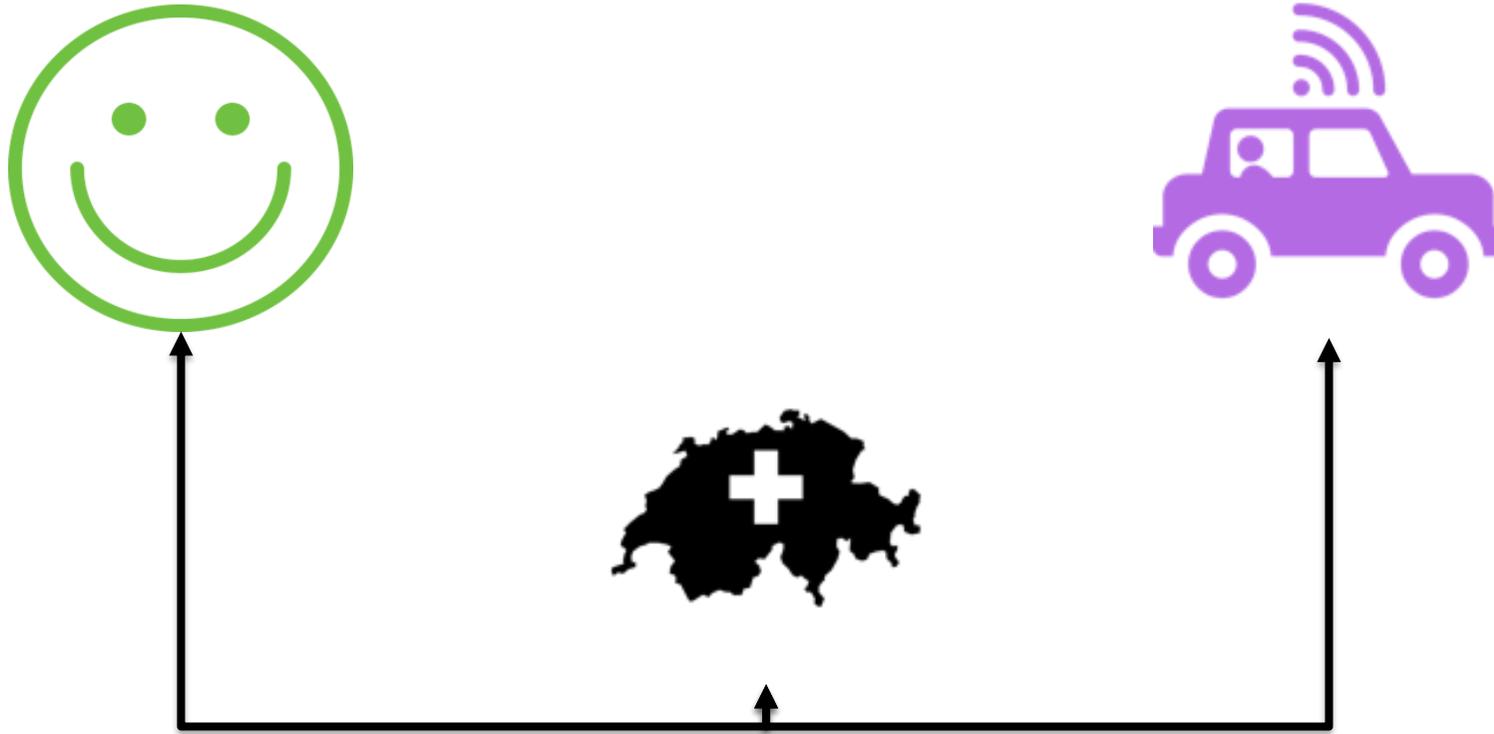
Facebook, Instagram

Google Analytics

Newsletter

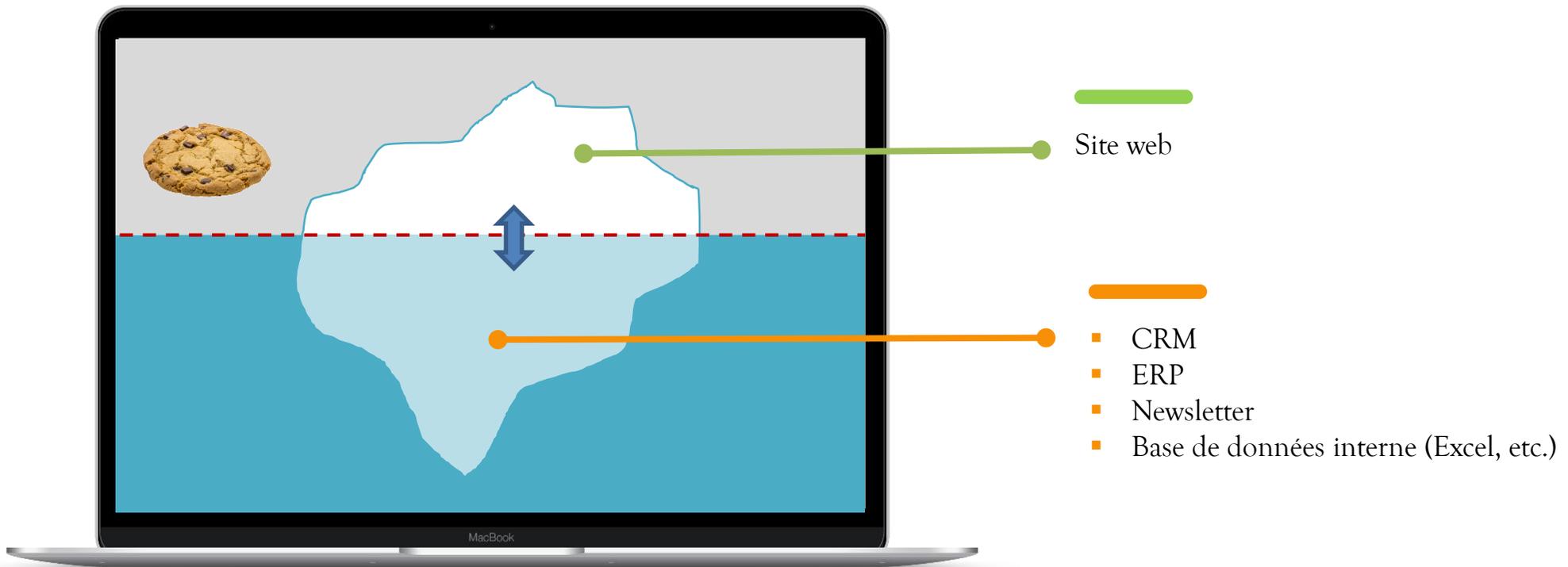
Publicité en ligne (Google adWords)

La RGPD, pas de panique !



Artionet Web Agency | Route de Moutier 109 | 2800 Delémont (JU) | Suisse | T +41 32 424 4800 | F +41 32 424 4801 | E-mail: info@artionet.com

Données utilisateurs exposées vs invisibles

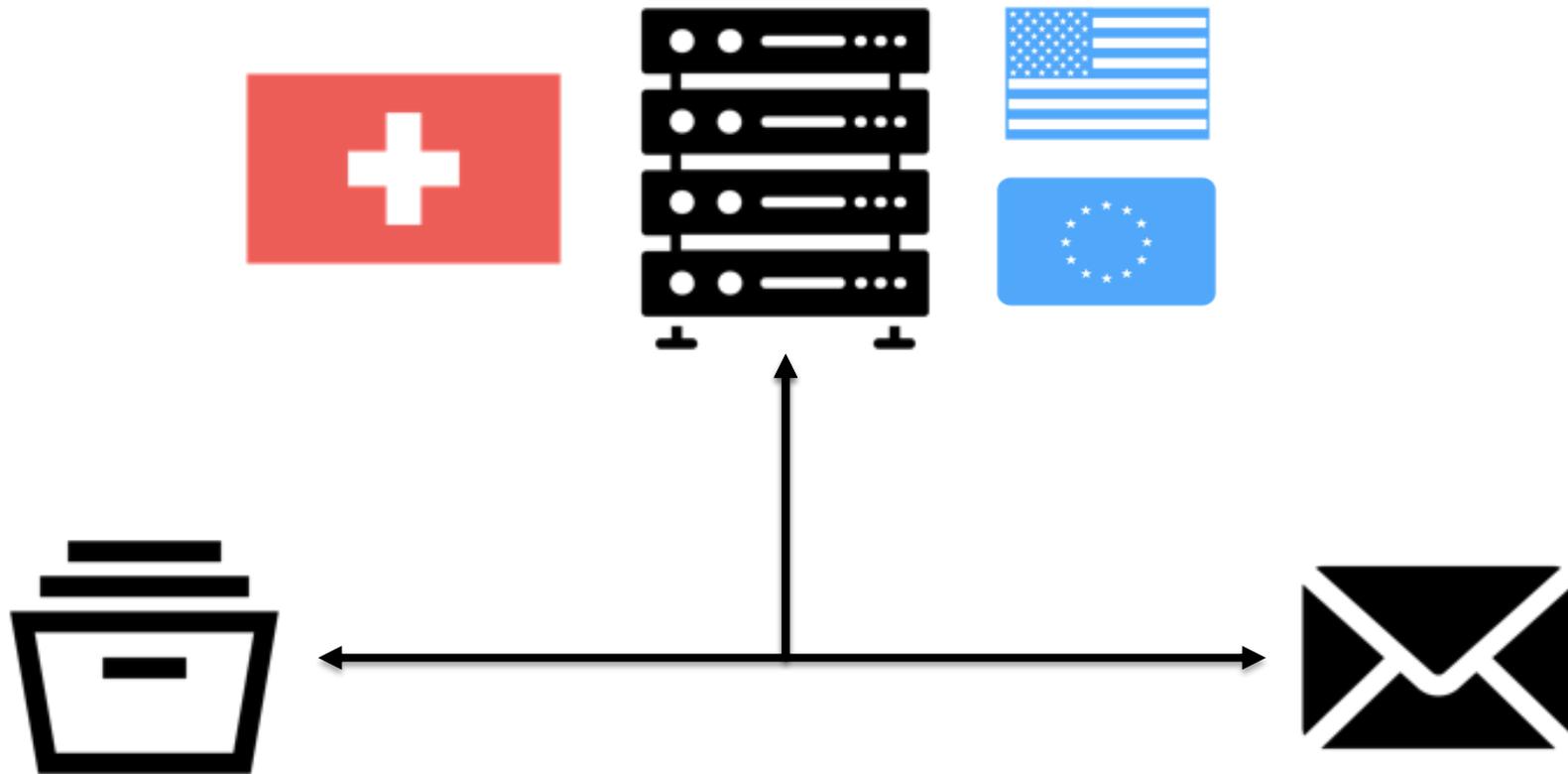


Qu'est ce qu'un cookie et à quoi ça sert ?

- Fichier stocké sur le navigateur de l'internaute
- Permettant de suivre les actions du visiteur et améliorer son expérience utilisateur (UX)



Stockage vs utilisation des données



Utilisation des données personnelles vs sensibles

Données personnelles

- Nom
- Prénom
- Adresse postale
- E-mail
- N° de téléphone
- Habitudes de consommation
- Numéros bancaires (compte)

Données sensibles (LPD)

- Opinions ou activités religieuses, philosophiques, politiques ou syndicales
- La santé, la sphère intime ou l'appartenance à une race
- Des mesures d'aides sociales
- Des poursuites ou sanctions pénales et administratives

→ <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19920153/index.html>

Comment mettre en place la RGPD sur mon site ?

Information en 8 étapes



Artionet Web Agency | Route de Moutier 109 | 2800 Delémont (JU) | Suisse | T +41 32 424 4800 | F +41 32 424 4801 | E-mail: info@artionet.com

1. Récolte des données personnelles

- Etendue et objet de la récolte, du traitement et de l'utilisation des données personnelles

→ Suivi de visite

→ Inscription à une Newsletter

→ Remplissage d'un formulaire de contact



1. Récolte des données personnelles

- Etendue et objet de la récolte, du traitement et de l'utilisation des données personnelles

→ Suivi de visite

→ Inscription à une Newsletter

→ Remplissage d'un formulaire de contact



2. Transmission des données à des tiers

- Transmission à des tiers
 - Informer
 - Consentement
 - Directives légales
 - Attention aux données stockées à l'étranger



3. Utilisation des données

- Utilisation aux fins de marketing
 - Newsletter et autres campagnes marketing
 - Re-targeting (comportement de l'utilisateur)



4. Droit aux renseignements, effacement et correction

Droit à l'accès

les utilisateurs ont le droit de savoir quelles sont les données que l'on possède sur eux.

Droit à la modification et suppression des données

→ L'automatisation de l'accès à la modification ou suppression des données n'est pas nécessaire



La législation suisse impose la conservation des 10 dernières années de facturation. Les informations personnelles peuvent à ce titre être réduites mais pas entièrement supprimées.

5. Mentions pour enfants et parents

- Public adulte où de plus de 16 ans uniquement où consentement des parents



6. Sécurité des données

- Garantir que ses données soient bien sécurisées
 - Stockage des données
 - Sauvegarde des données
 - Annonce en cas de vol des données



7. Tracking Tools

- Analyse des comportements utilisateurs (ex : Google Analytics)
 - Utilisation de cookies
 - Données hébergées à l'étranger
 - Proposition de bloquer l'utilisation à l'utilisateur



8. Réseaux sociaux

- Partage d'informations

- Tracking utilisé par les services en question (suivi utilisateur)

- Profilage de l'utilisateur

- Présence sur les réseaux sociaux

- Stockage des données à l'étranger sans moyen de suppression garanti (Jeu-Concours Facebook)



Manifeste RGPD

Manifeste Artionet
<https://www.artionet.ch/rgpd>



Quick wins !

Mise en conformité

- En interne :
 - Lister ses bases de données
 - Informer ses collaborateurs et nommer un « Data Protection Officier»
 - Définir des procédures de traitement des demandes
 - Maintenir à jour ses bases de données
- En externe :
 - Rédaction d'un document concernant les données collectées
(avec ou sans action de l'utilisateur)
 - Mise en place d'un consentement utilisateur
(cookie d'acceptation)
 - Informer les utilisateurs de l'utilisation des données personnelles

A proscrire !

- Achat d'adresses et envoi de mailing associés (SPAM)
- Importation d'adresses e-mail sans le consentement utilisateur
- Création de bases de données par service sans registre centralisé





Contactez-nous !



+41 (0)32 424 4800



info@artionet.ch



Route de Moutier 109, 2800 Delémont (Suisse)



**Des témoignages,
Des commentaires,
Des questions ?**